FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit Sani-Cide EX3 (ready-to-use)

Autres moyens d'identification

LS-SCIDEX3 series, (Formule: LB-SCIDEX3/2) Numéro de pièce

Nettoyant, Désinfectant. Usage recommandé **Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fournisseur

Nom de la société **ITW Permatex Canada Adresse** 2360 Bristol Circle, Ste 101 Oakville, ON Canada L6H 6M5

Canada

1-800-241-8334 Téléphone

Fabricant

Nom de la société Celeste Industries Corporation

Adresse 8007 Industrial Park Rd

Easton, Maryland 21601 (États-Unis)

+1-410-822-5775 Téléphone info@celestecorp.com E-mail

En cas d'urgence CHEMTREC(24 heures) À l'intérieur des États-Unis et le Canada 1-800-424-9300

À l'extérieur des États-Unis et le Canada (appel à frais virés accepté) 1-703-527-3883

Non disponible. Fournisseur

2. Identification des dangers

Non classé. **Dangers physiques** Non classé. Dangers pour la santé Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage

Aucune. Symbole de danger Mention d'avertissement Aucune.

Le mélange ne satisfait pas les critères de classification. Mention de danger

Conseil de prudence

Prévention Non attribué. Intervention Non attribué. Stockage Non attribué. Élimination Non attribué. Aucune.

Renseignements supplémentaires

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Contact avec les yeux

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ingestion

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use) SDS CANADA 1/6 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Risques d'incendie généraux

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ce produit est miscible dans l'eau.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

appropriés

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use) SDS CANADA Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter un vêtement de protection approprié. **Autre**

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin. **Dangers thermiques**

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Translucide. **Apparence** État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Couleur Incolore à jaune pâle. Odeur Non déterminé(e). Seuil olfactif Non disponible.

рΗ 2 - 3

Point de fusion et point de

congélation

0 °C (32 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 100 °C (212 °F) estimation

Point d'éclair > 98.0 °C (> 208.4 °F)

0 Taux d'évaporation

Inflammabilité (solides et gaz) Ininflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non inflammable.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non inflammable.

La propriété chimique n'a pas été mesurée. Tension de vapeur Densité de vapeur La propriété chimique n'a pas été mesurée.

0.9 - 1.1Densité relative

Solubilité

Solubilité (eau) soluble Coefficient de partage Sans objet.

n-octanol/eau

Sans objet.

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Sans objet. < 100 cP Viscosité

Autres informations

< 100 cP Viscosité dynamique Propriétés explosives Non explosif.

Viscosité cinématique La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec des matériaux incompatibles. Conditions à éviter

Agents comburants forts. Matériaux incompatibles

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use) SDS CANADA LS-SCIDEX3 series, (Formule: LB-SCIDEX3/2) Version n°: 01 Date d'émission: 02-Décembre-2022

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes

prédisposées, peut provoquer une réaction allergique par contact avec la peau.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Contact avec les yeux

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit Espèces Résultats d'épreuves

Sani-Cide EX3 (ready-to-use)

Aiguë Cutané

ATEmix 190000 mg/kg

Orale

ATEmix 90000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Index Irritation Primaire (I.I.P.) 0

Corrosivité

EPA P326

Résultat: Non irritant. Espèces: Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Œil

EPA P324

Résultat: Non irritant. Espèces: Lapin

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

> Cependant : Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Cancérogénicité

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la Écotoxicité possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use) SDS CANADA Mobilité dans le sol Non déterminé(e).

Autres effets nocifs Aucun(e) connu(e).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminésComme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

Ce produit n'est pas destiné au transport en vrac.

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Dave au mémian

Pays ou region	Nom de l'inventaire	En Stock (Oul/Non)"
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use)

SDS CANADA

Name de llimite médius

Fr. -4--1: (0..:/N--)*

Nom de l'inventaire Pays ou région En stock (Oui/Non)* Inventaire européen des substances chimiques commerciales Europe Oui existantes (EINECS) Europe Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Non Japon Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles Oui (ENCS) Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui **Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui (PICCS) Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

États-Unis et Porto Rico

Date de publication 02-Décembre-2022

Version n° 01

Références Base de données des substances enregistrées de l'ECHA

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. Celeste Industries ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate.

Nom de la matière : Sani-Cide EX3 (ready-to-use)

Oui